

PROCÈS-VERBAL 18 octobre 2016

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 18 octobre 2016 à 19 heures et à laquelle sont présentes mesdames les conseillères, Myriam Cabana, Florence Colinet, Joëlle Laframboise et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock;

Absentes: Nicole Mercier-Danis et Krystelle Dagenais;

Chantal Delisle, directrice générale, est également présente.

L'avis de convocation a été affiché aux deux endroits de la municipalité décrétés pour ce faire, en date du 13 octobre 2016.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2016-10-18#01**

Il est proposé par Joëlle Laframboise
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Soumission Asphalte Raymond Inc. **2016-10-18#02**

ATTENDU que des travaux sont nécessaires dans le rang Thomas, lesquels consistent en le nettoyer, préparation de la coupe, étendre de la collasse et poser de asphalte;

ATTENDU que Asphalte Raymond Inc. a déposé une soumission au montant de 14 410,00\$ plus taxes;

Il est proposé par Florence Colinet
Et résolu,

D'accepter la soumission de Asphalte Raymond Inc. et de lui donner le mandat d'effectuer les dits travaux;

Adoptée à l'unanimité.

Questions du public

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **2016-10-18#03**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Chantal Delisle
Directrice générale

Daniel Bock, maire